

Cérémonie du lancement de la marque Fair&Precious
Paris, 8 novembre 2017

Mesdames et Messieurs,

Au nom de tout l'équipe de l'ATIBT, les membres du bureau Exécutif et les membres du Conseil d'Administration de l'ATIBT, je vous souhaite la bienvenue à la cérémonie du lancement officiel de la marque Fair & Precious.

Fair&Precious est né en tant que programme de communication sur les bois certifiés, et nous avons souhaité en faire une marque, pour rendre notre action plus concrète; Ainsi, cela permettra aux consommateurs européens d'identifier les bois africains certifiés **et de mieux les connaître**.

C'est la première marque collective qui garanti que ce matériau exceptionnel provient des concessions gérées de manière durable, selon les normes internationales en vigueur et des plans d'aménagement rigoureux.

Cette marque pourra également inclure des bois légaux et écocertifiés d'Amérique latine et d'Asie.

Fair&Precious est une marque créée à l'initiative de l'ATIBT. Elle s'appuie sur un manifeste, porteur de ses valeurs et sur la campagne « *Les bois tropicaux, bien plus que du bois* ». Cette campagne internationale a pour but de sensibiliser les acheteurs et les consommateurs européens à l'importance d'une gestion forestière certifiée, tout en leur permettant d'appréhender le caractère remarquable des bois tropicaux écocertifiés.

Mais la marque Fair&Precious, parce qu'elle s'appuie sur les processus de certification, apporte aussi des garanties solides concernant le développement économique et social, en contribuant à générer des revenus pour les populations et en leur offrant un accès à des services comme l'éducation, les soins médicaux, logements, électricité, l'eau potable, centres culturels, etc.

Elle contribue aussi à la protection de la faune et de la flore, en assurant le maintien de l'espace vital des animaux et en développant des programmes de lutte contre le braconnage.

Dans un premier temps, le programme Fair&Precious est ouvert à toutes les sociétés certifiées en gestion forestière (certifications délivrées par FSC ou PEFC et contrôlées par des organismes certificateurs).

Il s'adresse aussi aux acteurs qui respectent le code forestier en vigueur dans le pays (après validation des procédures de contrôle et obtention de certifications de légalité) et s'engagent à être certifiés dans les cinq ans. Ainsi, cette marque se veut être un mécanisme d'encouragement et d'accès à la certification.

Pour leur soutien à ce projet, je tiens tout particulièrement à remercier la banque de développement allemande KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau) pour leur cofinancement du programme PPECF et l'Agence Française de Développement (AFD). Tous les deux ont beaucoup appuyé la naissance de la marque Fair&Precious.

Je tiens également à remercier Messieurs Bertrand Faucon et Laurent Lagadec qui nous ont accompagnés dans le programme Marketing de l'ATIBT et qui ont ainsi participé à la naissance de Fair&Precious, conjointement avec nos collègues de la commission marketing de l'ATIBT.

Mesdames et Messieurs, la Communauté européenne, les Gouvernements européens, les autorités responsables des Régions, des Départements et des Communes, les architectes, les utilisateurs et les consommateurs méconnaissent le rôle des gestionnaires forestiers et ne sont souvent pas au courant que l'aménagement durable des forêts est pour le porteur de la marque Fair & Precious devenu la norme dans leurs opérations forestières quotidiennes.

Nous avons formulé 10 engagements pour notre marque qui seront présentés ici sur forme de posters, ainsi que sur le site Fair & Precious. Pour ce qui est du message qu'il m'a été demandé de transmettre, à savoir **«préserver la ressource forestière en récoltant moins que l'accroissement naturel»**, rappelons qu'aujourd'hui, on ne prélève qu'un ou deux arbres à l'hectare dans une rotation de 25 ou 30 ans : cela veut dire que le gestionnaire forestier travaille dans une parcelle et n'y retourne pas cette période. Les jeunes arbres, ainsi que les arbres semenciers, sont laissés sur pied, parce qu'ils sont dédiés au renouvellement de la ressource. On récolte donc moins que l'accroissement naturel.

Et, savez-vous que l'exploitation se fait sur les règles strictes de l'EFIR - Exploitation Forestière à Impact Réduit ? Pour vous donner une idée des règles EFIR, il s'agit, entre autres, de minimiser les pistes de débardage ainsi que les largeurs des routes secondaires, d'augmenter le rendement

de la ressource par une optimisation de l'abattage, de respecter les mesures de la sécurité pour les travailleurs en forêt, de fermer les routes post exploitation et de mettre en place des mesures anti-braconnage.

Enfin, et ceci me semble aussi fondamental : il faut bien se rendre à l'évidence, sur la base d'un aménagement durable, nous ne pourrons plus exploiter au même rythme qu'aujourd'hui les seules essences primaires des forêts tropicales. Alors que dans nos forêts, il existe de nombreuses essences moins exploitées, mais aux qualités techniques équivalentes qui pourraient, probablement, être utilisées pour des applications semblables. Pour cela je pense particulièrement aux rôles majeurs que doivent avoir, d'une part, les universités et instituts techniques dans la formation et les connaissances données aux jeunes générations pour les familiariser avec les essences alternatives qui permettront à terme de mieux utiliser la ressource, et d'autre part les industries du bois dans l'utilisation de plus en plus importante qu'elles doivent faire de ces essences dans le processus de leurs fabrications. **Cela nécessite, bien entendu, de la recherche et des études, du marketing, mais surtout, à la base, une volonté.**

Au travers de la marque Fair&Precious, nous allons passer notre message que « *Les bois tropicaux certifiés sont bien plus que du bois* » et nous allons fortement promouvoir l'utilisation des bois africains qui viennent des exploitations responsables. Parce que le bois reste un matériau renouvelable, il consomme nettement moins d'énergie dans la transformation que d'autres alternatives, il est utilisé dans tellement d'applications et il est un matériau crucial pour les revenus et le développement socio-économique dans les pays africains où nous sommes actifs.

Enfin, le bois a accompagné l'homme pendant des temps immémoriaux, du berceau jusqu'au bout de sa vie...

Je vous remercie.

Robert Hunink, Président de l'ATIBT